

# Bruyères

MAI 2021 · #76

Le magazine des Bruyérois·es

ACTU

PATRIMOINE

## L'église Saint-Didier choyée

P.10



Bruyères  
LE CHÂTEL  
TERRITOIRE RÉACTIF



**COLAS**

NOS SAVOIR-FAIRE  
AU SERVICE DE VOS PROJETS

**AGENCE D'ÉTAMPES**

Route de Brières-les-scellés

91150 ÉTAMPES

01 69 92 15 20

etampes@colas.com



*Assainissement  
Aménagement Urbain*

2 rue Hélène Boucher 91460 Marcoussis

Tel : 01 69 01 10 44 – Fax : 01 69 80 71 31 – mail : [contact@tpessonne.fr](mailto:contact@tpessonne.fr)

**paysages, parcs et jardins**

**S.A.S**

**LECOMTE-LANGÉ**



29 Chemin de St-Arnoult  
91680 BRUYÈRES-LE-CHATEL

**Tél. 01 64 90 15 52**  
Fax 01 60 83 82 38

- créations
- entretien
- élagage

- fournitures pour jardins

- arbres fruitiers et d'ornement

# sommaire

## ensemble

## actus

- FRELON ASIATIQUE
- DÉPÔTS SAUVAGES
- EN VERT ET ENTRE TOUS
- PLANÈTE JEUNESSE
- PATRIMOINE

## zoom

- BUDGET 2021

## infos

- PANNEAUPOCKET
- PROCURATIONS

## bouger

- EN VOITURE !

## enfance

- INFOS SCOLAIRES

## solidarité

- LE CCAS VOUS ACCOMPAGNE
- VACCINATION, ENFIN !

## festivals

## assos

## tribunes

**Directeur de la publication :**

Thierry Rouyer

**Comité de rédaction :**

Sophie Hubert-Tiphagne, Gwenaëlle

Warret, Damien Héno, Pellicam

**Photos :** service communication,

Pellicam SN

**Impression :** Grenier

**Conception / réalisation :** Pellicam SN

**Publicité :** service communication

Tél. : 01 64 90 07 18

## Thierry ROUYER

Maire de Bruyères-le-Châtel



## Bruyéroises, Bruyérois



En cette période de vote du budget, il ne s'agit pas d'être dans une posture de justification des dépenses engagées ou des choix de gestion qui sont des principes de la démocratie représentative mais bien dans l'explication et l'accompagnement.

La commune est essentielle à notre vie publique et le maire a le devoir d'assurer la cohésion sociale et la programmation des projets structurants pour le territoire.

L'échelon communal est présent à tout instant dans votre vie. Vous utilisez chaque jour des services publics sans savoir pour autant qui les pilote et les contrôle. L'action communale est très large, elle se retrouve dans l'éducation des enfants à l'école maternelle et élémentaire, l'aménagement des rues et leur propreté, la création des équipements scolaires, sportifs et culturels, la définition de l'usage des sols mais aussi la santé et la sécurité.

Toutes ces actions sont initiées et gérées par des élus qui donnent leur temps et leur engagement à l'intérêt général, appuyés par les services municipaux. Toutes ces actions sont rendues possibles par les impôts locaux qui, s'ils ne représentent pas la totalité des recettes à la disposition des communes, sont indispensables.

À compter de 2021, la commune ne perçoit plus la taxe d'habitation (TH). Afin de compenser cette perte, la part départementale de la taxe foncière (16.37%) sera désormais attribuée aux communes. La commune va inclure lors du vote du taux de la taxe foncière 2021 cette part départementale à la taxe foncière communale de 14.87%, inchangée depuis 2010. Votre feuille d'impôts 2021 fera apparaître un taux communal de 31.24% et un taux départemental à 0%.

Malgré de nombreux efforts de réduction de ses coûts de fonctionnement, l'Agglomération se voit dans l'obligation de voter un taux de 2.9% sur le foncier bâti alors qu'elle avait toujours réussi à fonctionner et investir sans y avoir recours. Cette décision devrait permettre d'équilibrer le budget 2021 et de garder un service public intercommunal qui corresponde à vos attentes.

La taxe sur les ordures ménagères perçue par l'Agglomération est reversée à l'euro près au SIREDOM (Syndicat de collecte des ordures ménagères). Le taux, qui était de 11.5% à Bruyères il y a quelques années, a été baissé par l'Agglomération jusqu'à 8.06% (taux 2020). La gestion financière du SIREDOM impose d'augmenter ce taux à 10.48% pour payer les nouveaux coûts du service.

En toute transparence et impartialité, je vous informerai toujours des évolutions financières des budgets municipaux et intercommunaux.



## Commémorations

### O Monument aux morts.

**19 | 03** Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et du Maroc.

**8 | 05** Victoire du 8 mai 1945.

## Les petits pâtissiers

### MERCREDI O Accueil de loisirs.

Les enfants de l'accueil de loisirs se retrouvent en petits groupes, tous les mercredis après-midi à la boulangerie Aux délices d'Aurica et François. Aurica et François sont présents pour leur faire découvrir le métier de pâtissier. Chaque enfant revient avec ses petites pâtisseries (muffins, sablés, brioches et chocolats de Pâques). Ils sont ravis de partager leurs créations avec leurs parents.



## Des matières recyclables pour un projet artistique et utile

6 | 03

### O Accueil de loisirs.

L'équipe d'animation a sensibilisé les enfants en organisant des activités amusantes, récréatives et ludiques.

Merci aux parents qui ont participé à cette démarche. Une exposition a eu lieu le samedi 6 mars 2021.

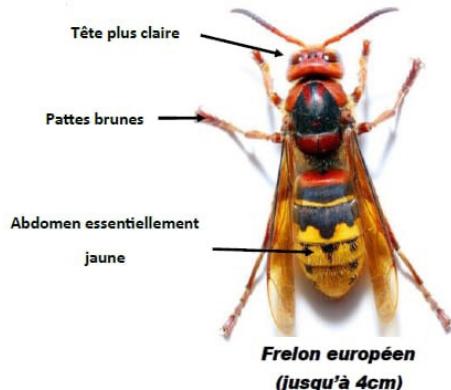
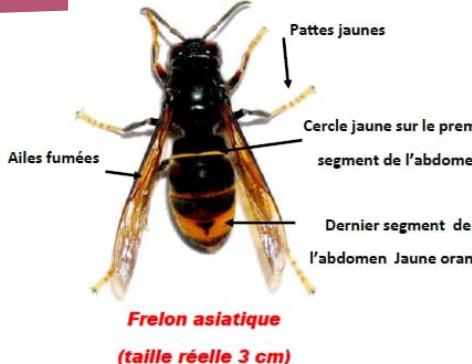


## Nettoyage du city park

**MARS** Une opération d'entretien sur le city park a été réalisée en mars 2021 par les services techniques : traitement anti mousse, nettoyage et rechargeement en sable.



## PRÉVENTION



## CHIFFRES

**2004**

3 nids

**2009**

1 637 nids

**2021**

couverture totale  
du territoire

■ SI VOUS  
TROUVEZ UN  
NID DANS  
VOTRE JARDIN,  
contactez un  
professionnel agréé sur  
le site de FREDONIDF :  
[http://fredonidf.com/  
surveillance.php](http://fredonidf.com/surveillance.php)



# Frelons asiatiques

### Le saviez-vous ?

Le frelon asiatique aurait été introduit avec des poteries importées de Chine en 2004, il est présent désormais dans tous les départements. S'il n'est pas directement dangereux pour l'homme (sa piqûre n'est pas plus dangereuse que celle d'une guêpe), le frelon asiatique est une espèce envahissante s'attaquant avant tout aux vergers et aux abeilles qui constituent sa nourriture préférée. Les abeilles étant essentielles à la biodiversité, il est donc important de se débarrasser des frelons asiatiques.

### Comment les reconnaître ?

Plus petit que le frelon européen, il mesure moins de 3 cm. Son corps est de couleur très sombre, avec un liseré jaune sur l'abdomen et un autre sur l'arrière de son corps.

### Comment repérer un nid ?

Le nid du frelon asiatique est généralement en hauteur à plus de 10 m. Il mesure jusqu'à 1,20 m et est plus sphérique que celui de son homologue européen. L'ouverture du nid du frelon asiatique se trouve sur le côté, alors que celui du frelon européen est en dessous du nid.

### Quand détruire un nid ?

La destruction des colonies doit se faire le plus tôt possible au printemps et jusque mi-novembre. Le frelon asiatique étant diurne, les nids devront être détruits à la tombée de la nuit ou au lever du jour. Il est inutile de faire détruire un nid en hiver. À cette saison, ils sont vides et ne présentent aucun danger pour l'homme. ¶

## INCIVILITÉS

Avec l'arrivée du printemps, c'est le retour des tondeuses et le brûlage à l'air libre de feuilles ou de branches dans le jardin.

Pour rappel, les travaux bruyants en extérieur ne sont pas autorisés le dimanche.

Le brûlage est interdit, des poubelles à déchets verts sont fournies par l'agglomération, elles sont ramassées chaque semaine. Des composteurs sont aussi à votre disposition.

### → Nuisances sonores : Respectons nos voisins

## Pompe à chaleur



Une pompe à chaleur peut être bruyante. Il est d'usage de l'installer à l'écart de vos pièces de vie ainsi que de celles de vos voisins. Pensez également à bien orienter le module et à ne pas le placer dans un recoin ou trop près d'un mur, cela ferait caisse de résonance et amplifierait le bruit de l'appareil. S'il n'existe pas d'obligations pour l'installateur, le bruit ambiant, lui, est réglementé.

La responsabilité de l'installateur peut être mise en cause en cas de non-conformité de l'installation au regard des critères de nuisance sonore. Une plainte de voisinage peut diligenter une procédure de vérification du niveau sonore. Depuis 2006, le seuil limite à partir duquel une infraction peut être constatée a été abaissé à 25 dB. La mesure de bruit est effectuée à l'intérieur des pièces principales de l'habitation, fenêtres ouvertes ou fermées. ¶



## CIVISME

→ Nous sommes nombreux à constater et déplorer la présence récurrente de déchets sur la voie publique : masques, mégots, canettes, papiers, ainsi que des encombrants ou sacs poubelle sur les trottoirs.

# Dépôts sauvages

Les employés des services techniques sont amenés à nettoyer les dépôts de déchets qui sont totalement illégaux et constituent des délits au code pénal passibles de contraventions et de poursuites devant les tribunaux qui sont devenues plus strictes depuis la loi Agec 2020 et les dispositions du code de l'environnement :

- 35 € pour non-respect du règlement de collecte (enlèvement, collecte et tri des déchets),
- 75 € si l'amende n'est pas réglée dans les 45 jours,
- 135 € pour l'abandon de déchets dans la rue
- 375 € après 45 jours sans règlement

- 750 € si la poubelle est laissée en permanence dans la rue,
- 1 500 € (3 000 € si récidive) pour l'abandon par un particulier d'épave de véhicule, matériaux, liquides insalubres, ou tout objet ayant été transporté à l'aide d'un véhicule.
- 75 000 à 375 000 € et/ou 2 ans de prison s'il s'agit d'une personne morale (entreprise, association, etc.) avec possibilité d'immobiliser et de mettre en fourrière le véhicule qui a servi au transport de déchets.

La propreté est l'affaire de tous, nous bénéficions de services de collecte et de ramassage, c'est notre devoir de les utiliser et, ainsi, préserver notre cadre de vie. ¶

## RAPPEL

### Collectes organisées par Cœur d'Essonne

- Déchets ménagers
- Emballages
- Déchets verts
- Le verre (3 collecteurs de verre à Bruyères)
- Déchèteries
- Ramassage des encombrants sur rendez-vous
- Rappel de gestes de bonnes pratiques (site Cœur d'Essonne)



## INCIVILITÉS



### → Cimetière

## Carton rouge

À la suite de nombreuses incivilités (enfants qui jouaient parmi les tombes), l'accès au cimetière est interdit aux mineurs non accompagnés. Les entrées principales rue de Verville et rue des Acacias sont fermées jusqu'à nouvel ordre, l'entrée se fait uniquement par le portillon rue de Verville. ¶

**PROJETS**

**ADOPTONS UNE  
CULTURE COMMUNE,  
PARTAGEONS NOS  
IDÉES ET NOS  
CONNAISSANCES !**

**PLUS D'INFOS :**  
**envertetentretois@  
bruyereslechatel.fr ou  
sur le site de la mairie.**



→ **Le Projet En Vert et Entre Tous, aménagement collaboratif du Parc André-Simon va débuter.**

## Les idées bourgeonnent

Grâce à une forte mobilisation des Bruyérois, le projet en Vert et Entre Tous a obtenu une subvention record de 59 774 € de la Région Île-de-France.

Le plan vert de la Région Île-de-France compte offrir à tous les Franciliens un accès à un espace vert à moins de 15 minutes à pied. En souhaitant faire du parc le cœur vert de Bruyères, le projet En Vert et Entre Tous s'inscrit parfaitement dans cette démarche.

### **Le parc comme lieu de partage**

Nous vous invitons dès maintenant à déposer vos idées dans la boîte prévue à cet effet dans le parc André-Simon. Des panneaux d'échanges sont installés près de cette dernière : libre à vous de réaliser une affiche sur un sujet qui vous tient à cœur, en lien avec la biodiversité ou le vivre ensemble. Envoyez-nous vos réalisations par mail (nous nous occuperons de l'impression et de l'affichage) pour que le parc nous ressemble et nous rassemble. ¶¶

**PRÉVENTION**

→ **Parc du château**

## Coupes d'arbres

Comme dans tout espace forestier il y a nécessité d'entretenir la forêt. Des arbres sont coupés parce qu'ils deviennent dangereux ou qu'ils ont atteint leur maturité pour être valorisés. Un reboisement sera effectué et un jour les petits arbres replantés se transformeront... ¶



→ Essonne verte, Essonne propre, les actions de l'Accueil Jeunes pour notre planète.

## ACTION



## CHIFFRES

1h30

= 70 masques  
ramassés

# Planète jeunesse !

Avec la situation sanitaire actuelle, nous sommes tous obligés de porter un masque. Malheureusement beaucoup se retrouvent jetés par terre et volent en pleine nature. Les ados de l'Accueil Jeunes ont décidé de monter une opération « ramassage de masques » à Bruyères-le-Châtel. Nous en avons profité pour ramasser des canettes et autres détritus : au moins 3 sacs !

Nous comptons sur l'implication de tous pour l'avenir de notre monde. Se protéger du COVID est important et protéger notre planète l'est tout autant. Merci aux jeunes Bruyérois pour avoir participé à cette action citoyenne, soutenue par la Direction de l'environnement et le Service conservatoire des espaces naturels sensibles qui ont mis à disposition des bennes et organisé le traitement des déchets (coût 2 300€).

## LE SAVIEZ-VOUS ?



### CE QU'IL FAUT CHANGER

Un masque met environ 450 ans à se dégrader dans la nature.

La quantité de masques nuira à long terme aux animaux sauvages.



En jetant un masque dans la nature, nous contribuons à propager le virus.

Jeter un masque par terre est sanctionnable d'une amende de 135 euros.



### LE BON GESTE

Mettre les masques usagés dans un sac poubelle fermé, puis le jeter dans le bac des ordures ménagères.



→ L'église Saint-Didier va bientôt ouvrir ses portes. Revenons sur les travaux de notre patrimoine classé avec les spécialistes qui ont su lui redonner vie...



## L'église Saint-Didier choyée



### PATRIMOINE

#### Antoine Madelénat

■ Je suis architecte du Patrimoine et Architecte en Chef des Monuments Historiques. Je suis un spécialiste de la conservation-restauration du patrimoine bâti. Cette double « casquette » me permet de restaurer les monuments historiques classés, y compris ceux qui appartiennent à l'Etat et dont j'ai la charge dans ma circonscription (Alpes-Maritimes et Seine-Maritime). Mais je travaille aussi dans l'Essonne, département pour lequel j'ai un attachement particulier.

#### Quel est l'intérêt historique et patrimonial de l'église Saint-Didier ?

■ L'église de Bruyères-le-Châtel est un très bel édifice réalisé avec des matériaux exploités localement. Chaque époque a employé un matériau spécifique : la meulière taillée au XI<sup>e</sup> siècle et le grès aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. L'architecture est homogène, malgré les différentes époques de construction et leurs styles architecturaux bien lisibles (XI<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles). L'intérieur de l'église laisse deviner un très beau décor du XVII<sup>e</sup> siècle, recouvert par un badigeon et qui pourrait être dégagé et restauré. Une telle disposition est rare en Essonne.

#### En quoi ont consisté les travaux ?

■ Les travaux ont concerné la restauration de l'ensemble des charpentes et des toitures, ainsi que les façades de la croisée de transept et du chœur. Ils ont concerné aussi la restauration complète du caquetoire (le porche ouest). La restauration des façades n'était pas prévue initialement mais nous sommes convenus avec la commune qu'il était finalement

dommage de les laisser dans leur état de conservation qui n'était pas satisfaisant, alors qu'elles étaient échafaudées. Nous avons trouvé des économies, ce qui a permis de dégager un budget complémentaire. Ainsi, la restauration de l'église est terminée à l'extérieur. La commune n'aura plus à y revenir avant longtemps.

#### Pourquoi le chantier a-t-il duré aussi longtemps ?

■ Cela est dû à plusieurs facteurs : l'abandon du chantier par le précédent maître d'œuvre à qui j'ai succédé en cours de chantier, les arrêts de chantier dus à la pandémie que nous connaissons et les difficultés rencontrées par les entreprises dans ce contexte (arrêt de travail du personnel, difficulté de trouver des compagnons supplémentaires, pénurie de matériaux...) Malgré ces difficultés, je tiens à saluer les efforts faits par les entreprises pour mener à bien ce chantier. Compagnons couvreurs, maçons, tailleurs de pierre, charpentiers... ont donné le meilleur d'eux-mêmes et tout leur savoir-faire pour cette belle réalisation.



## LE SAVIEZ-VOUS ?

### Secrets cachés

■ La couleur des tuiles a pu étonner certains habitants de Bruyères. Ce choix a été dicté par notre souhait de retrouver les toitures en tuiles claires (jaune paille, blanches et verdâtres) qui sont une des caractéristiques du département. Ces couleurs sont dues aux argiles exploitées dans les anciennes carrières comme celle de Saint-Chéron. Les tuileries anciennes ont disparu et nous employons des tuiles claires du commerce que nous mélangeons à des tuiles plus foncées pour faire un clin d'œil aux vieilles toitures. Nous avons découvert, lors du chantier, des fragments de tuiles vertes glaçurées dans la poussière accumulée sur les voûtes, ce qui laisse penser qu'aux XV-XVI<sup>e</sup> siècles la toiture était vert vif, peut-être avec des modulations ou des motifs, comme en Bourgogne !

■ La découverte des marques de tâcheron sur les blocs de grès, témoignage émouvant des tailleurs de pierre qui ont bâti l'église.



### Pouvez-vous expliquer les deux phases de votre travail ?

■ Phase 1. La restauration du décor peint et des moulures a consisté à une remise en l'état d'urgence des éléments qui constituaient ce décor. Nous avons découvert sous l'habillage décoratif polychrome, des vestiges plus anciens qui nous ont amenés à entamer un petit chantier de recherche archéologique. Des sondages stratigraphiques ont été réalisés afin de vérifier les ancrages sur les supports et son état sanitaire. A l'issue de cette démarche, un dépoussiérage soigné, a fait apparaître un décor de feuillages peint.

Les altérations menaçaient la perte de ces éléments d'importance architecturale. Il s'agissait d'une véritable mission d'archéologie et muséologie patrimoniale, tout en respectant la déontologie liée à un protocole bien structuré et défini en concertation et sous le contrôle de l'ACMH, Antoine Madelénat.

■ La phase 2 de notre intervention s'est déroulée à l'intérieur de l'église dans le bas-côté gauche du transept. Suite aux

infiltrations d'eau, des chutes d'enduit avaient été remarquées. Nous avons fait un diagnostic d'urgence afin de redonner la résistance mécanique au supports en pierre, y compris la clé de l'arc. Puis un sondage stratigraphique a mis en lumière un appareillage en "faux joints" rouges au niveau des voûtains de la voûte.



### Quelles satisfactions vous a apporté le chantier de l'église Saint-Didier ?

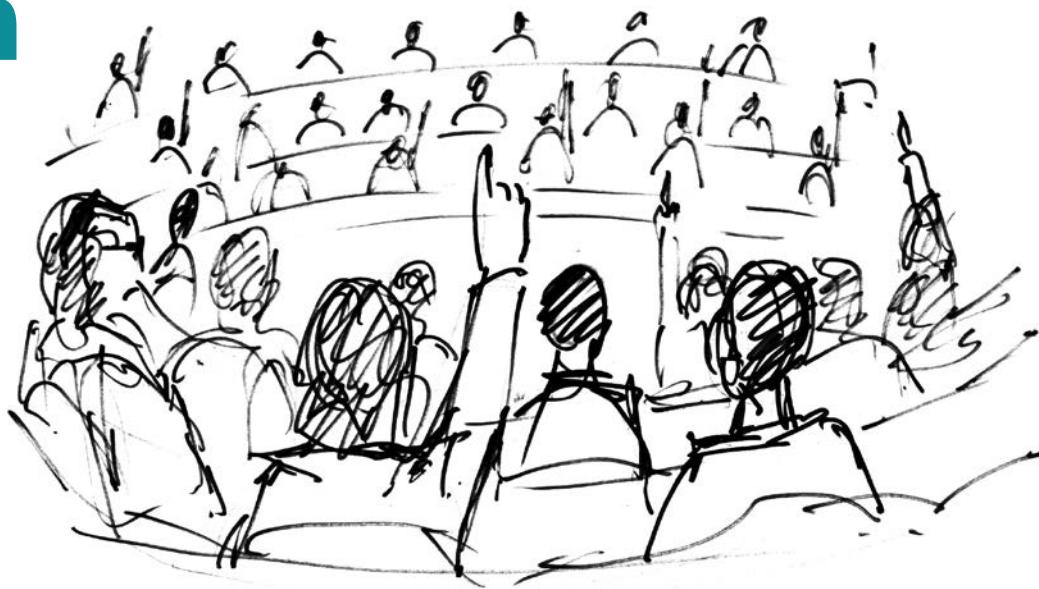
■ Le concours des synergies entre les différents acteurs de la maîtrise d'œuvre, a été particulièrement emblématique dans ce projet. Cela nous a permis d'apporter des solutions tant pour la découverte archéologique que pour la restauration globale. **La restauration est donc œuvre de transparence.** C'est pour cela que, dans une société qui se soucie de transmettre son patrimoine sans dénaturer, la restauration est une discipline d'avenir.

### RESTAURATION

#### Ippolita Roméo

■ Je suis restauratrice en chef et conservatrice habilitée des Monuments Historiques et des Œuvres d'Art depuis 15 ans. En 2020, une mission m'a été confiée par l'entreprise Quelin du Groupe Villemain lors des travaux de restauration au sein de l'église Saint-Didier.



**FINANCES**

→ Budget tenu !

**CHIFFRES****RÉSULTATS DE CLÔTURE 2020****Fonctionnement 966 708 €****+****Investissement 613 554 €****=****TOTAL 1580 262 €****TAXE DU FONCIER BÂTI****en 2020 14,87 %****en 2021 31,24 %****soit****14,87 % part communale inchangée depuis 2010****+****16,37 % part départementale**

# Budget 2021



2020 est encore une très bonne année avec un excédent budgétaire de 1 580 262,61 €. Cet excédent va nous permettre de continuer à investir sans avoir recours à l'emprunt.

**Ce qu'il faut retenir**

- Depuis 2015, la commune n'a pas eu besoin de recourir à l'emprunt mais n'a pas pour autant freiné ses investissements. Les recherches de subventions sont une priorité afin de pouvoir équilibrer financièrement les projets d'investissement sans augmenter la dette.
- Pas d'augmentation des impôts fonciers depuis 2010.
- Pas d'augmentation des tarifs des services municipaux depuis 2018.
- Diminution progressive de la dette depuis 2015.

**Des projets budgétisés en cours**

Voici quelques exemples de projets 2021 inscrits au budget dont les dossiers de subventions sont en cours d'élaboration.

- Aménagement du parc André-Simon avec le projet participatif « En Vert et Entre Tous ».
- Aménagement de deux classes supplémentaires en élémentaire dans le groupe scolaire.

- Étude de liaisons douces et végétalisation du village.

**Projet budgétisé sans subvention**

- Agrandissement de la mairie
- Réhabilitation du local des services techniques pour adapter le service public à l'augmentation de la population.

**Taxe d'habitation en 2021**

La suppression de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales est effective en 2020 pour 80% des contribuables. Pour les 20% restants, la suppression sera progressive sur 3 ans à compter de 2021 et disparaîtra totalement en 2023.

**Que se passe-t-il pour la commune ?**

À compter de 2021, la commune ne perçoit plus la taxe d'habitation. Afin de compenser cette perte complète, la part départementale de la taxe foncière sera désormais attribuée aux communes. L'application d'un coefficient correcteur permettra de compenser l'ancien produit de la TH à l'euro prêt.

Il appartient à la commune d'inclure la part départementale dans le vote du taux de la taxe foncière. Toutefois, il n'y aura aucune incidence sur le montant sur la taxe foncière des particuliers. ¶

## LES PROJETS SUBVENTIONNÉS



### AMÉNAGEMENT D'UNE MAISON DE SANTÉ

Montant prévisionnel des dépenses :

1 160 000 € TTC

(Maîtrise d'Œuvre comprise)

#### SUBVENTIONS ATTRIBUÉES

Agence Régionale de la Santé :

210 000 €

DET (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) : 139 267 €

MSA (Mutualité Sociale Agricole) : 50 000 €

Région Île-de-France : 232 047 €

Département de l'Essonne : 400 000 €

**TOTAL DES SUBVENTIONS 1 031 314 €**

reste à charge pour la commune

128 686 €

### CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE SPORTIF (GYMNASE/DOJO)

Montant prévisionnel des dépenses :

1 800 000 € TTC

#### SUBVENTIONS ATTRIBUÉES

DET : 150 000 €

DSIL (Dotation de Soutien

à l'Investissement Local) : 150 000 €

Département de l'Essonne : 261 835 €

Région Île-de-France : 198 460 €

Grand Paris Aménagement : 400 000 € (participation d'aménagement)

**TOTAL DES SUBVENTIONS 1 160 295 €**

reste à charge pour la commune

639 705 €

### AMÉNAGEMENT DU PARC ANDRÉ-SIMON

Pas de montant prévisionnel des dépenses pour ce projet participatif, les aménagements se feront à la hauteur des subventions perçues et en adéquation avec les choix des habitants.

#### SUBVENTIONS ATTRIBUÉES

Région Île-de-France : 59 774 €



#### MOT DU MAIRE



Thierry  
ROUYER

« Nous pouvons nous féliciter de notre résultat financier 2020. Les agents municipaux en charge d'établir les budgets, en relation avec les élus, font un travail extrêmement sérieux et rigoureux. Nous sommes totalement sur la ligne de route qui a été présentée à la population pendant la campagne électorale. Faire ce qu'on a dit est un engagement fort qui ne peut être tenu qu'avec l'adhésion de tous les élus et de tous les agents. »

### DES AGENTS TERRITORIAUX QUI METTENT EN ŒUVRE LA POLITIQUE DES ÉLUS



Françoise Martin et Paula Oliveira établissent les dossiers de subventions.



Philippe Cluzel assure l'élaboration et le suivi du budget et la mise en œuvre des subventions ; Élodie Carré est chargée du mandatement pour les dépenses et l'émission des titres de recettes.



## PanneauPocket, ma commune dans ma poche

→ Depuis un an, la commune a adhéré au système PanneauPocket. Cette application gratuite pour les utilisateurs est simple et efficace. Elle prévient instantanément les citoyens par notification sur les smartphones et tablettes des alertes et des informations de la commune.

### À quoi sert PanneauPocket ?

Alertes météo, coupure réseau, travaux sur la voirie, évènements et manifestations ... Que vous soyez chez vous ou en déplacement, au travail ou en congés, restez connectés à l'actualité de Bruyères !

**Accessible à tous gratuitement**, l'application ne nécessite ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle. Quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket.

Téléchargez l'application sur votre téléphone ou tablette !

■ + de 5 500 Mairies utilisent PanneauPocket en France



## Procédure de dépôt des procurations

→ Ouverture de la télé-procédure Maprocuration pour tous les scrutins qui se déroulent depuis le 11 avril 2021 et dans la perspective du double scrutin départemental et régional des 20 et 27 juin 2021. Ce nouveau dispositif numérique constitue une réelle modernisation de la procédure d'établissement des procurations.

■ PLUS D'INFOS : [www.maprocuration.aouv.fr](http://www.maprocuration.aouv.fr)



### ÉLECTIONS



1

Effectuez votre demande de procuration en ligne en toute simplicité



2

Rendez-vous au commissariat ou à la gendarmerie pour valider votre identité



3

Vous êtes informé par courriel dès que votre mairie a validé votre procuration

## les 3 solutions pour réserver un transport à la demande :



■ APPLICATION : <https://apps.apple.com/app/id1292320725>



■ SITE INTERNET : <https://reservation-tad.idfmobilites.fr/login>



■ N'VERT : 09 70 80 96 63 de 9h à 18h du lundi au vendredi (hors jours fériés)

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Une navette pour le marché d'Arpajon passe à Bruyères tous les vendredis à 9h45 (arrêt rue de l'Église). Le retour se fait à 12h de la place d'Etampes à Arpajon.

Ce transport existe depuis de nombreuses années mais n'est pas toujours connu des Bruyérois. Il est administré par la société KEOLIS.

## PAROLE



« Ayant abandonné la voiture depuis 15 ans, j'utilise le TAD7 presque tous les jours pour faire mes courses, me rendre à la gare ou dans d'autres villages pour rejoindre des points de randonnées. Une fois les habitudes prises, le système de réservation est simple et fiable. Il suffit d'appeler la plateforme TAD pour réserver un transport, le rendez-vous est pris à l'arrêt indiqué. On peut réserver d'une semaine à l'autre son aller et son retour. C'est pour moi un service indispensable de proximité dans un village comme Bruyères et je souhaiterais voir plus de lignes se développer vers d'autres villages aux alentours. »

**Sylvie**, habitante des Hauts de Bruyères qui utilise le TAD 7 depuis son lancement il y a presque un an.



➔ **Transports à la demande : TàD ça démarre bien !**

# En voiture ! TRANSPORT

Depuis le lancement de la ligne le 2 juin 2020, 785 réservations faites à Bruyères-le-Châtel, principalement des arrêts Morionville, Centre-village et les Ormes. Des déplacements principalement vers la gare RER C Breuillet/Bruyères, le lycée Cassin et la Porte d'Etampes à Arpajon. ¶

## ENTRETIEN



**M. TESTU**, conducteur chez Keolis Meyer depuis deux ans et demi, il a été le premier conducteur à rouler sur le transport à la demande Cœur Essonne ligne 7 dès son lancement en juin 2020



M. Missonsa, conducteur

## Quels types de trajets sont effectués ? Qui sont les utilisateurs ?

Les usagers sont principalement des scolaires pour le lycée Cassin à Arpajon et des personnes âgées.

Les trajets effectués sont surtout pour le lycée Cassin (depuis les communes de Breuillet, Bruyères-le-Châtel, Ollainville et Egly) et vers les gares de Breuillet (surtout la gare de Breuillet-Bruyères).

Il y a aussi des usagers qui se rendent au marché d'Arpajon le vendredi.

En plus de ces trajets, certains usagers vont également faire leurs courses au Grand Frais de la zone des Marsandes et à l'Intermarché d'Egly.

## En quoi le TAD est-il différent d'un autre service de transport ?

La première différence est qu'il s'agit d'un transport « à la demande » qui s'adapte en fonction des horaires des usagers.

C'est presque un transport personnalisé qui permet de prendre en charge et déposer les usagers au plus proche de leur point de départ et d'arrivée.

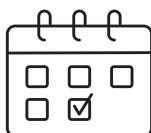
Ce service permet aussi de combler les heures creuses où il n'y a pas de transport surtout dans les petites communes.

Ce qui est aussi différent avec les autres lignes de bus, c'est la proximité et le relationnel avec les usagers et certains sont des habitués du service.



# Les infos scolaires

## → Prenez note !



**02/09/2021**

Date de rentrée scolaire



■ PLUS D'INFOS : sur le portail  
famille de la ville :  
<https://bruyeres.les-parents-services.com/>

## Bacheliers promotion 2021



Pour bénéficier d'une récompense, transmettez votre justificatif par mail ou dans la boîte aux lettres, avant le 13 août 2021. Attention, passé ce délai, il sera trop tard.

## Inscriptions scolaires pour les enfants nés en 2018

Rappel : Votre enfant est né entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2018, il est impératif de l'inscrire dès à présent pour la prochaine rentrée scolaire avec les documents suivants :

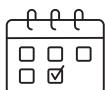


- Livret de famille
- Justificatif de domicile récent
- Attestation sur l'honneur de vaccination pour la maternelle
- Certificat médical de vaccination pour l'élémentaire
- En fonction de la situation, tout document attestant de l'autorité parentale

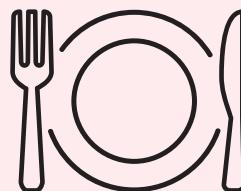
## Rappel procédure dérogation scolaire

Une dérogation scolaire consiste à vouloir inscrire son enfant dans une autre école que celle de son secteur. La demande doit être effectuée auprès sa commune de résidence. Pour Bruyères-le-Châtel, un formulaire est à votre disposition sur le site Internet de la Ville, à retourner en mairie dûment complété et signé.

## Inscription aux différents services communaux 2021/2022



Le dossier d'inscription aux différents services communaux, à venir et dans un nouveau format, est à retourner tous les ans au mois de juin au service scolaire pour la rentrée de septembre. Composé de la fiche de renseignements et de la fiche sanitaire, celui-ci est obligatoire pour que votre enfant accède aux différents services (à remplir en ligne).



→ **Loi EGalim.** Interdiction du plastique, repas dit "végétarien", produits bio, lutte contre le gaspillage alimentaire... La loi EGalim comporte de nombreuses mesures pour la restauration collective. Certaines sont d'ores et déjà en vigueur, d'autres entreront en application dans les mois à venir.

## Des mesures pour la restauration collective

Dans les établissements de restauration collective, de nombreuses obligations ont vu le jour. Et ce, pour limiter au maximum les effets néfastes d'une mauvaise alimentation, diminuer l'empreinte écologique sur la planète et réduire le gaspillage alimentaire.

### Les différentes mesures

■ Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 est appliquée l'obligation d'informer les usagers des restaurants collectifs par voie d'affichage et par communication électronique de la part des produits bio, sous signes de qualité, locaux dans la composition des repas servis ainsi que les démarches entreprises pour l'acquisition des produits issus du commerce équitable.

Il est également interdit depuis cette date d'utiliser des bouteilles d'eau en plastique jetables et des ustensiles en plastique tels que : pailles, couverts, pots à glace, saladiers, boîtes et bâtonnets mélangeurs pour boissons...

■ À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, les repas servis en restauration collective devront comprendre une proportion de 50% de produits de qualité et durables dont 20% de produits biologiques.

Seront pris en compte le label rouge, l'appellation d'origine, l'indication géographique, la spécialité traditionnelle garantie, la mention « issu d'une exploitation de haute valeur environnementale », la mention « fermier » ou « produit de la ferme ».

■ À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 : fin de l'utilisation des contenants de cuisson, réchauffe et de service en matière plastique dans les services de restauration collective. ¶



■ PLUS D'INFOS : #EGalim

Cette année, le dossier sera dématérialisé et disponible sur le site de la Ville ainsi que sur le portail famille. Vous pourrez le compléter en ligne et joindre l'attestation d'assurance scolaire/extrascolaire et le dernier feuillet du règlement intérieur signé. Afin de respecter le RGPD, le dossier médical composé de la fiche sanitaire, de la copie des vaccins et de l'attestation de la carte vitale devra être déposé au centre de loisirs sous enveloppe confidentielle.



### Inscription étude dirigée

L'étude dirigée se déroule les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17h à 18h. Ce service est assuré par un enseignant de l'école. Le nombre maximum d'enfants inscrits est de 13 par groupe. Si besoin, l'enfant est ensuite accueilli sans surcoût à la garderie périscolaire.

Le tarif est calculé sur la base d'un forfait 2 jours ou 4 jours annuel, payable sur 10 mois, en fonction du quotient familial et l'inscription est annuelle. **Attention, un enfant en CP sera inscrit à un forfait 2 jours uniquement.**

L'inscription s'effectue au moyen d'une fiche d'inscription disponible sur le site Internet de la Ville ou à la mairie dès le mois de juin pour la rentrée de septembre. ¶

## MÉDICO-SOCIAL

➔ Petit rappel sur la convention entre le CCAS de Bruyères-le-Châtel et la CPAM.



■ PLUS D'INFOS :  
[www.cmu.fr](http://www.cmu.fr)



■ PLUS D'INFOS :  
**Caisse Primaire d'Assurance Maladie  
Arpajon**  
**TEL : 3646**  
**SITE INTERNET :**  
[www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)



# Le CCAS vous accompagne

Plusieurs dispositifs existent pour couvrir partiellement ou en totalité vos dépenses de santé en fonction de votre situation :

■ La CSS (Complémentaire Santé Solidaire) est une aide pour vos dépenses de santé. Grâce à elle, vous n'avez rien à payer dans la plupart des cas et rien à remplir ni à envoyer à votre caisse d'assurance maladie. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2019, elle remplace la CMU-C et l'ACS.

les dépenses de santé sont prises en charge par les organismes d'assurance maladie et l'organisme gestionnaire de la Complémentaire santé solidaire que vous avez choisi.

Avec la Complémentaire santé solidaire, vous avez des tarifs sans dépassement chez les médecins et la plupart des autres professionnels de santé.

■ L'ACS (Aide au paiement d'une Complémentaire Santé) vous permet de bénéficier d'une réduction sur le coût de votre complémentaire santé. Elle ouvre également droit au bénéfice de tarifs médicaux sans dépassement et à des montants maximum de dépassement pour certains soins de prothèse dentaire et d'orthodontie. Pour un traitement plus rapide de votre dossier, vous pouvez le déposer au CCAS qui vérifiera l'exactitude des informations communiquées et transmettra votre dossier auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie. Dans des situations très particulières, l'aide médicale de l'État peut également prendre en charge certaines dépenses de santé. ¶



## Distribution de chocolats pour Pâques !

**29 | 03** Pour apporter un peu de chaleur en ce début de printemps et rester en contact avec nos aînés, le CCAS a distribué des chocolats du 29 mars au 2 avril.

## PARTICIPATION



## Bruyères Actus

Comme vous l'avez constaté lors du dernier numéro, le magazine de Bruyères a changé de format et de look. Plus aéré, plus coloré, plus dynamique, ce magazine est fait pour les habitants de Bruyères, par les habitants de Bruyères. Si vous souhaitez aborder des sujets concernant la commune, poser des questions ou mettre des habitants de Bruyères à l'honneur, contactez-nous : [communication@bruyereslechatel.fr](mailto:communication@bruyereslechatel.fr). ¶

## SANTÉ

→ Les élus des communes de l'Agglomération se sont mobilisés avec la ville d'Arpajon afin d'ouvrir un centre de vaccination de proximité.



# Vaccination, enfin !

Depuis ce début d'année 2021, la vaccination contre la covid-19 a commencé en France. Le processus de vaccination a débuté par les EHPAD ou, comme ici à Bruyères-le-Châtel, par notre EHPA « le Clos Baret », où les 23 résidents ont été vaccinés au début du mois de mars.

Également consciente de la difficulté d'obtenir une date de vaccination, particulièrement pour nos aînés, la commune a souhaité mettre en place une liste sur laquelle les Bruyérois, éligibles à la vaccination peuvent s'inscrire pour obtenir un rendez-vous,

en téléphonant au Centre Communal d'Action Sociale.

Pour participer à l'accélération de la vaccination, la ville de Bruyères-le-Châtel a détaché un agent communal une demi-journée par semaine pour aider le service « accueil » du centre d'Arpajon. Cette aide nous a permis d'obtenir un créneau réservé pour 30 personnes, un après-midi toutes les deux semaines.

Vous pouvez aussi vous faire vacciner chez votre médecin ou à la pharmacie de la Bruyère du centre-village. ●

## CHIFFRES

LE 7 MAI

76

personnes étaient vaccinées en étant passées par la liste tenue par le CCAS.

### ■ PLUS D'INFOS :

**Pour vous inscrire sur la liste d'attente, merci de contacter**

**LE SECRÉTARIAT**

**DU CCAS : 01 64 90 71 91**

## → Prévention

# Opération « canicule »

Si l'été est synonyme de vacances pour beaucoup, il peut rimer aussi avec danger pour les plus faibles, notamment les personnes âgées isolées. La chaleur excessive a deux conséquences majeures sur le corps : elle peut provoquer une élévation de sa température, de la fièvre et une perte d'eau pouvant entraîner une déshydratation sévère.

Pour se préserver, il est impératif de respecter des consignes simples. Fermer les volets et les fenêtres aux heures chaudes, ouvrir la nuit pour ventiler, ne pas sortir aux heures chaudes, boire 1,5 litre d'eau tous les jours, se découvrir et, surtout, hydrater les parties découvertes avec un brumisateur ou en appliquant un linge humide. Afin de prévenir toute situation de détresse, les personnes les plus fragiles sont invitées à se faire connaître auprès du CCAS ou éventuellement auprès de leur voisinage. ●

## Dispositif « Canicule »

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

91680 BRUYÈRES-LE-CHÂTEL

TÉLÉPHONE : .....

EMAIL : .....

je souhaite m'inscrire au registre communal relatif à la canicule

FAIT À BRUYÈRES-LE-CHÂTEL,

LE : .....

COUPON À RETOURNER AU CCAS, 2 RUE DES VIGNES,  
91680 BRUYÈRES-LE-CHÂTEL

**ÉDITION 2021****■ PLUS D'INFOS****AVEC PROGRAMME COMPLET :**[www.lalisiere.art/edition-2021](http://www.lalisiere.art/edition-2021)

**FESTIVAL**  
**de jour // de nuit**

du **22 mai**  
 au  
**6 juin 2021**



## → Festival de jour // de nuit édition 2021

# Spectacles à ciel ouvert à Bruyères

**Le dimanche 30 mai à La Lisière** Parc du Château 2 rue de la Libération

→ à 15h30

### Silence Féroce - Group Berthe

(Spectacle en audiodescription)

■ Silence Féroce est un trio et une voiture interrogeant les rapports entre les êtres en mettant en scène le silence, sa possibilité, ses composantes, ce qu'il souligne, ce qu'il implique, ce qu'il tait et ce qu'il dit. Une suspension laissant une grande place à l'écoute, des autres, des corps, de son espace, public ou privé. Le silence n'existe pas, mais il est possible de lui faire une place, sa place. ¶

DURÉE : 1H

→ à 17h

Conseillé à partir de 12 ans

### Parking MKCD Création 2021

Première !

■ Céline et Laurent ont deux enfants, Élodie et Quentin. Quentin est ami avec Thomas, qui bosse à l'hyper avec Céline. Thomas s'apprête à faire quelque chose qui bouleversera leurs existences, ainsi que celles de Jeanne, Almira, Lamia, Justine, Stéphane, Sylvie, Jules, Amélie, Annabelle, Lydie, Catherine, Baptiste... Parking raconte l'histoire de 17 personnes, d'un hypermarché, de prises de conscience, d'éveils brutaux et définitifs, de chagrins et de joies. ¶



# 2<sup>e</sup> festival Agri culturel Entrée Libre

RENDEZ-VOUS AUTOUR  
"Des mauvaises herbes"

La Lisière - Parc du château  
2 rue de la Libération  
à Bruyères-le-Châtel (91)

2<sup>e</sup> ÉDITION

→ Le festival Sème et s'aimeront, organisé par La Lisière et la Ville, invite les habitants à une réflexion sur les mauvaises herbes. Déracinons les idées reçues !

# Festival agri-culturel

La Lisière et la ville de Bruyères-le-Châtel proposent depuis l'automne 2020 un nouveau rendez-vous en Essonne : le festival Sème et S'aimeront, liant notre relation à la terre et la place des langages poétiques dans ces enjeux. Festival « agri-culturel », Sème et S'aimeront donne à voir des créations artistiques sur les thématiques écologiques et environnementales, et associe les arts aux sciences et expériences pour croiser les regards sur ces réflexions essentielles. Cet événement à la fois pédagogique, artistique, festif et pratique s'adresse aussi bien aux personnes initiées qu'aux individus curieux.

**Les 25 et 26 septembre 2021**

Un rendez-vous culturel autour du thème des « Mauvaises Herbes ». Elles semblent connues de tout le monde, depuis le pissenlit ou le trèfle au



Bruyères le Châtel COEUR DE SÉSAMOIS



PREFET  
DE  
L'ESSONE



Région  
Île-de-France



DREAL



CULTURE



INNOVATION



AGRICULTURE



DREAL

La... LISIÈRE

Le port du masque est obligatoire. Événement organisé dans le respect des mesures sanitaires.

+ D'INFOS  
Programme en ligne  
contact@lalisiere.art  
07 83 53 58 75  
www.lalisiere.art

## CONCOURS

« Les plantes sauvages de notre village, poser un autre regard sur nos belles rebelles »

À travers les rues de Bruyères, elles sont nombreuses et font partie de notre quotidien.

Envoyez vos photos, dessins ou peintures autour du thème des « mauvaises herbes », nous les exposerons lors du Festival.

■ PLUS D'INFOS : [www.lalisiere.art](http://www.lalisiere.art)

Nous avons besoin de bénévoles. Vous voulez nous aider dans la mise en place du festival ? **Contactez-nous !**



**MOT DU MAIRE**

« J'ai rencontré tous les présidentes et présidents des associations bruyéroises ces derniers mois pour faire un état des lieux après la crise sanitaire et l'arrêt des activités. Nous avons bon espoir que le forum des associations se tienne le **4 septembre** prochain et que la vie associative puisse reprendre son cours. La collectivité sera très attentive aux difficultés financières des uns et des autres. »

**→ L'association A.S.C.H**

# Des ateliers toujours en coulisses !

« Deux années difficiles ! Le premier confinement de mars 2020 a fait arrêter toute l'activité sans même pouvoir faire de représentation de fin d'année. Tous les participants étaient frustrés de ne pas pouvoir présenter leur travail mais l'envie était bien là ! Septembre 2020, enfin l'entrée après 6 mois d'absence ! Les inscriptions se font mais tous appréhendent un nouveau confinement. Enfin, l'activité théâtre commence, tous redécouvrent le plaisir de jouer sur scène mais très vite nous sommes confrontés à cette nouvelle réalité, avec un jeu théâtral très réduit, plus de contacts physiques, une distance obligatoire, plus d'émotions visuelles cachées par le masque, difficile de partager, d'échanger et de créer du lien avec toutes ces nouvelles règles imposées par l'Etat.

De novembre à décembre 2020, ça commence à s'assombrir, encore un nouvel arrêt, l'activité est mise au placard pendant 2 mois.

Janvier 2021, un espoir ! Il faut courir après les autorisations préfectorales, attendre que l'arrêté soit validé ! Enfin, les enfants et adolescents reprennent leurs activités, mais les adultes n'ont pas l'autorisation et restent sur le banc de touche et ils y resteront !

Pour récupérer les ateliers manquants, un stage d'une semaine pendant les vacances de février 2021 est proposé mais uniquement pour les jeunes, les adultes restent encore frustrés, piétinant dans cette attente interminable.

Avril 2021, nouveau coup dur, nouveau confinement, nouvel arrêt ! Nous sommes en pleine création et nous répétons le spectacle de juin 2021, mais encore une fois plein de questionnements ! Serons-nous prêts, pourrons-nous jouer devant un public et à quelle jauge serons-nous autorisés ? Les amis, la famille, qui aura le droit de venir nous voir ? Et si pas de spectacle, alors le jeu s'arrête ?! Et le groupe adulte est-il encore motivé, n'ayant pratiqué que 4 séances en une année au lieu de 30 prévues initialement ?

En attendant, les groupes de l'atelier théâtre de Bruyères-le-Châtel sont dans les coulisses, ils attendent que les rideaux s'ouvrent, restant optimistes, prêts à jouer pour vivre pleinement leurs émotions. Le théâtre n'est pas mort car notre public sera toujours là pour nous accueillir et nous applaudir ! La rentrée de septembre 2022 reste un espoir grâce au vaccin mais les séquelles seront là ! » ¶

Cyril Girault, POUR L'A.S.C.H

**THÉÂTRE**

→ L'École de danse Tourbillons fédère ses adhérents autour d'un vestiaire écoresponsable !

## Fédérer et resserrer nos liens !

Depuis un an maintenant, nos idées continuent de pousser. Nous nous sommes lancés dans l'aventure de l'éco-responsabilité pour initier le lancement du vestiaire à l'effigie de notre Ecole de danse : mutualisation des commandes, production à la demande et des sacs recyclables pour le conditionnement.

### Quel est l'objectif de ce vestiaire ?

Le premier objectif est de fédérer les adhérents Tourbillons autour de la nouvelle identité de l'association. Le deuxième est de vouloir le faire dans un esprit écoresponsable pour limiter notre impact sur l'environnement.

### Que peut-on trouver dans notre vestiaire ?

Pour les enfants et les adultes, vous pouvez trouver des joggings, sweats avec ou sans capuche, vestes, t-shirts, tote bags, bonnets... Et d'autres produits qui seront ajoutés prochainement.

Les premières commandes ont pu être passées en ligne sur nos réseaux fin d'année 2020 pour le plus grand plaisir de nos adhérents. C'était une façon pour nous de conserver le lien avec eux, de leur transmettre un doux message d'encouragement et de patience jusqu'au retour à une vie normale qui nous permettra de revenir plus forts.

Nos partenaires ont eux aussi contribué en proposant aux adhérents de récupérer les commandes dans leurs locaux :

- SONATE (Arpajon), boutique de vêtements et accessoires,
- PARENTHÈSE SPA (Breuillet), prestations de bien être.

C'est avec un considérable travail collectif que ce projet a pu voir le jour. Le premier d'une longue série.

En attendant, nous préparons d'autres surprises pour la rentrée donc restez connectés;) ☺

L'ÉQUIPE TOURBILLONS

**LE VESTIAIRE**

**TOURBILLONS**  
ÉCOLE DE DANSE • FONDÉE EN 1997

**LE VESTIAIRE**  
Des vêtements et accessoires à l'effigie de notre école.  
Disponible pour adulte et enfant.

**DÉMARCHE ÉCORESPONSABLE**

**MUTUALISATION**  
Regrouper les commandes et produire seulement tous les 2 mois.

**PRODUCTION À LA DEMANDE**  
Pas de stock.  
Produire uniquement les commandes passées.

**CONDITIONNEMENT**  
Utiliser des sacs en papier recyclable.

**PROCHAINE PRODUCTION**  
1er Juin 2021

<https://form.jotform.com/dressing.tourbillons/vestiaire>

## MUSIQUE

assos

24



■ PLUS D'INFOS :  
[www.emchabrier.fr/](http://www.emchabrier.fr/)  
phototheque  
CONTACT :  
[ecole.musique@emchabrier.fr](mailto:ecole.musique@emchabrier.fr)  
**06 37 36 45 85**

PARTICIPATION



→ L'école de musique Emmanuel Chabrier

# Toujours à vos côtés

Depuis 1974, l'école de musique Emmanuel Chabrier est toujours présente à vos côtés, sur les communes de Bruyères-le-Châtel et Ollainville.

Une autre année scolaire va bientôt s'achever. Malgré la crise sanitaire, pensez à tout ce qu'il est possible de faire dans le partage ...

Si comme nous, vous prenez plaisir avec la musique, n'hésitez pas à nous contacter ou aller voir sur notre site les propositions d'activités. D'une part, l'école de musique permet d'acquérir un solide apprentissage des instruments grâce à des professeurs certifiés et motivés. D'autre part, d'intégrer une pratique collective dès le plus jeune âge avec l'éveil musical mais aussi l'occasion de travailler dans un groupe et ainsi de se laisser la possibilité d'être porté par le collectif !

- Des cours d'instruments avec formation musicale
- Un ensemble vocal
- Une chorale enfants
- Un orchestre

Et même si cette année les pratiques collectives n'ont guère pu se poursuivre au-delà de novembre 2020, les cours d'instruments, eux, ont perduré grâce au dévouement de nos professeurs, toujours prêts à innover pour permettre la poursuite de notre activité.

Nous espérons pouvoir finir l'année comme nous l'avons commencée : en présentiel pour un certain nombre de nos cours individuels au moins et pourquoi pas reprendre quelques semaines nos cours collectifs avant les congés d'été. Avec l'espoir que l'an prochain notre activité puisse reprendre à temps plein dans les salles allouées par les municipalités. ¶

## « Faites de la Musique » lundi 21 juin 2021

Vous êtes musiciens ou bénévoles ? Contactez-nous avant le lundi 7 juin 2021. Informations à suivre sur le site de la ville et les réseaux sociaux. ¶

■ CONTACT : Caroline Bizouerne  
par MAIL : [bibliotheque@bruyereslechatel.fr](mailto:bibliotheque@bruyereslechatel.fr)  
ou par TÉLÉPHONE : **01 60 83 91 68**



→ Le FC 3 VALLEES

SPORT

## Le féminin à l'honneur

### Journée portes ouvertes spécial football féminin

Notre club accueille déjà de nombreuses footballeuses de 6 ans à l'âge adulte.

La saison prochaine, nous souhaitons renforcer le développement du football féminin et permettre à toutes de découvrir la pratique du football au sein d'un club familial où le plaisir est de mise.

Pour cela, deux journées « découverte » dédiées au football féminin seront proposées sur le Complexe Sportif Sandrine-Soubeyrand à Bruyères-le-Châtel les samedis 29 mai et 5 juin 2021 de 13h30 à 18h. Des ateliers pratiques vous seront proposés dans une ambiance festive avec la participation de joueuses et de l'encadrement des équipes féminines.

### Coachs ou dirigeants rejoignez-nous

Vous aimez le football et le sport en général et souhaitez vous impliquer un peu ou beaucoup mais

en tout cas passionnément, alors REJOIGNEZ-NOUS !!

Afin de proposer à ses adhérentes et adhérents à la rentrée de septembre 2021 les meilleures conditions de la pratique du football, nous souhaitons renforcer nos équipes techniques et ce dans toutes les catégories de 5 à 77 ans.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues et seront accueillies avec bienveillance et dans un contexte sportif, familial et sympathique. Vous êtes intéressé-e, alors contactez-nous !

### Nouveaux joueurs : Journées d'essai en juin 2021

Vous êtes joueuse ou joueur de football, vous souhaitez porter haut les couleurs du FC 3 VALLEES ? Nous vous proposons de participer au mois de juin aux entraînements, quelle que soit votre catégorie d'âge. Ainsi vous pourrez découvrir les installations, l'encadrement et les membres des catégories avec qui vous partagerez votre passion. ☺



■ PLUS D'INFOS : Pour vous inscrire ou pour tout renseignement merci de nous transmettre un EMAIL : [secretariatfc3vallees@gmail.com](mailto:secretariatfc3vallees@gmail.com).

SUIVRE LES ACTIVITÉS DU FC 3 VALLEES SUR FACEBOOK : <https://www.facebook.com/fc3vallees>





## DÉBAT

→ NRNT !

# Sécurité-insécurité

## Notre Conférence Débat...

### En octobre 2021 ... ?

2020 année désastreuse ! Comme toutes les associations, NRNT ! n'a pu avoir d'activité en 2020 et nous n'avons pas demandé de subvention municipale pour 2021. Aussi nous maintenons la tenue de notre 22<sup>ème</sup> conférence sur le thème : « Sécurité-Insécurité ».

Pour nous, la sécurité des citoyens dans la société ce n'est pas la caméra que l'on fixe à l'entrée de sa propriété ou de sa ville. La majorité des personnes ne sont pas propriétaires de leur appartement. Beaucoup sans travail, sont contraints de vivre à la rue. Aujourd'hui, phénomène massif, ces chômeurs, ne pouvant payer un loyer dorment dans leur voiture puis sous les ponts ou les rampes des voies routières, avant de sombrer dans l'alcoolisme. Oui, la sécurité, c'est la protection sociale, le développement des services publics (santé, enseignement, etc.). C'est la Sécurité Sociale réalisée en 1946 par le ministre Ambroise Croizat. Veillons à son maintien malgré les attaques du MEDEF.

Les causes de l'Insécurité sont multiples. C'est l'utilisation faite des outils informatiques pour pénétrer

la sphère privée (agressions via les réseaux sociaux). C'est l'insécurité sanitaire dramatique actuelle et ses conséquences (politique de santé, entrave démocratique). C'est vivre au quotidien l'engorgement de nos hôpitaux publics par manque de moyens et voir entrer cette année dans le club des milliardaires 4 Français dont l'activité industrielle est liée au traitement de ce Covid ! (Avril 2021 : le CAC 40 n'a jamais été aussi haut +30% !)

Cette inégalité n'est-elle pas la principale source d'insécurité ? Et, contrairement à ce que prétendent les mouvements de droite extrême, ce ne sont pas les immigrés ! Eux que certains désignent comme responsables de tous nos maux... Au niveau local (commune et agglo), quel bilan sécuritaire ? À quoi ressemblera demain, notre vie sociale ?

Nous vous attendons nombreux pour en débattre librement. Nous pouvons souhaiter la participation de nos élus, particulièrement concernés par leur nouvelle insécurité grandissante. Vous Bruyères et Bruyères, à quoi pensez-vous lorsque l'on parle de sécurité/insécurité ? ¶

**NRNT ! ■ CONTACT :** [jp.callet@free.fr](mailto:jp.callet@free.fr)

MINORITÉ MUNICIPALE  
**BRUYÈRES-LE-CHÂTEL**  
**ENSEMBLE**

■ Data Center, incohérence ?

Le 20 novembre dernier, un certain nombre d'élus de notre communauté d'agglomération ont alerté sur la problématique environnementale que générerait l'implantation d'un Data Center Amazon sur l'ancienne base aérienne de Brétigny-sur-Orge.

Lors du conseil municipal du 6/12/2018, les élus de Bruyères Ensemble avaient déjà refusé le projet de vente d'une parcelle du parc du château pour la création d'un Big Data Center. Nous nous interrogions sur les méfaits environnementaux (consommation excessive en eau et en électricité, enfouissement de plusieurs cuves de fioul pour sécuriser l'alimentation électrique) que pouvait engendrer une telle implantation. Malgré tout, ce projet a été entériné sur notre commune dans un parc à jamais défiguré (parc qui accueille un festival dédié à la nature et à la biodiversité...).

– Pourquoi le risque environnemental existerait-il pour Brétigny-sur-Orge et non pour Bruyères-le-Châtel ?

– Pourquoi avoir choisi un tel emplacement ? Ce sujet préoccupe les habitants d'autres communes ainsi que les Bruyérois...

Extrait CM du 04/03/2021 :

27 - Data Center Amazon

*M. Leglaise demande quelle est la position du maire concernant l'implantation du data center Amazon à Brétigny-sur-Orge ?*

*M. Le Maire indique qu'il s'agit d'un projet, que le PLU n'est pas intercommunal, qu'il verrait d'un mauvais œil que le maire de Brétigny-sur-Orge vienne lui dire ce qu'il doit faire dans le parc du château, il pense que chaque maire est souverain dans son village, s'il avait été prévu sur la commune de Bruyères-le-Châtel, il ne l'aurait pas accepté.*

[www.village-bruyereslechatel.fr](http://www.village-bruyereslechatel.fr) ¶

Vous pouvez nous suivre sur Facebook « Bruyères-le-Châtel Ensemble » ou sur notre nouveau site internet [www.village-bruyereslechatel.fr](http://www.village-bruyereslechatel.fr) sur lequel vous recevrez un grand nombre d'informations.

MAJORITÉ MUNICIPALE  
**DONNONS DES COULEURS**  
**À BRUYÈRES**

■ Toute nouvelle équipe a besoin de temps et de réunions pour appréhender la gestion communale.

En début de mandat, en temps normal, de nombreuses réunions sont nécessaires pour caler les groupes de travail, établir les priorités de réalisation mais aussi échanger en profondeur sur les envies et les capacités à faire de chacun. Nous n'avons pas pu faire autant de réunions au vu des règles sanitaires. Heureusement, l'équipe précédente avait amorcé de nombreux dossiers comme la rénovation de l'église Saint-Didier, la construction d'un gymnase et l'ouverture d'une maison de santé (MDS). La MDS, c'est parti, cela commence en juin par le retrait de l'amiante. C'est le projet du mandat le plus important politiquement, non pas pour son coût mais parce qu'il va profiter à tous les Bruyérois.

La participation citoyenne s'est mise en place avec l'aménagement du parc André-Simon. C'est une grande première pour nous mais il ne faut pas oublier d'aller voter aux élections départementales et régionales. **Le vote étant aussi une participation citoyenne.**

Pour la première fois à Bruyères, nous allons démolir des habitations illégales dans l'Espace Naturel Sensible de la Poussinerie. Une communication sera faite, en toute transparence sur le prochain journal municipal, sur le coût global de l'opération (acquisition, démolition, plantations). La collectivité a préempté ce bien pour lui redonner une vocation naturelle. C'est un objectif assumé par l'équipe majoritaire "Donnons des couleurs à Bruyères", nous acceptons qu'il ne soit pas partagé par l'opposition. Faire appliquer la loi sur les constructions illégales est un devoir et une obligation. Nous comprenons qu'il est parfois difficile de préempter sur des potentiels acquéreurs mais ne rien faire aujourd'hui sera la source de nos problèmes de demain. Alors, agissons. ¶

samu-smur,  
médecin de garde **15**

Police secours **17**

Pompiers **18**

Urgence avec  
téléphone portable **112**

Urgence sociale **115**

SOS enfants battus **119**

SOS femmes battues  
**3919**

Centre antipoison  
**01 40 37 04 04**

Centre hospitalier  
Arpajon  
**01 64 92 92 92**

Urgences médicales  
**01 69 13 91 91**

Pharmacies de garde  
**01 69 26 19 70**

Commissariat de  
police **01 69 26 19 70**

Gendarmerie  
**01 64 90 00 64**

Sida info service  
N° VERT **0 800 840 800**

Drogue info service  
N° VERT **0 800 23 13 13**

Jeunes-violence-  
écoute  
**0 800 20 22 23**

Planning familial  
**01 47 00 18 66**

Association pour le  
couple et l'enfant  
APCE91 **01 69 81 93 35**

Dépannage électricité  
edf **0 810 010 333**

Dépannage gaz GDF  
**0 810 433 091**

Mairie  
**01 64 90 07 18**

21 mai au 6 juin 2021  
**Festival de jour // de nuit**

12 juin 2021  
**Fête de la Saint-Didier**



21 juin 2021  
**Faites de la musique**

25 et 26 septembre 2021  
**Festival Sèment et S'aimeront**